

Djouni, à quelques kilomètres au nord de Beyrouth, en lui rendant, à ce moment, les honneurs qu'on avait omis de lui rendre à bord. On le fit, en effet, mais à la nuit tombante et très loin de terre, afin de diminuer l'effet de cette manifestation. On comprend que de pareilles omissions sont inqualifiables vis-à-vis d'Orientaux.

Les consuls, qui gémissent sur cet état de choses, diront prochainement au ministre des Affaires étrangères les résultats funestes de ce voyage de l'escadre. En attendant, les Italiens et les Allemands sont dans la jubilation. Leurs escadres vont bientôt venir dans ces pays pour recueillir les fruits de notre attitude antifrançaise, et ils seront bientôt suivis des Américains qui font des progrès énormes dans ce pays qu'ils veulent conquérir commercialement afin d'obtenir un port dans la Méditerranée. Ils dépensent 700,000 francs par an à Beyrouth pour leur faculté de médecine et ils multiplient leurs écoles en Asie-Mineure. La situation de la France est très compromise.

Les gouvernements italiens et allemands ont proposé aux religieux de leur nationalité des subventions bien supérieures à celles que leur donne actuellement la France. Jusqu'à présent, ils ont refusé à cause des contrats passés entre le Vatican et la France, mais il est entendu que le jour où celle-ci leur supprimera la subvention, ils accepteront celle qui leur est offerte par leurs gouvernements respectifs. Ce jour-là ne saurait tarder, car la France a déjà réduit plusieurs subventions. C'en sera alors fini de l'influence française, car les religieux étrangers occuperont toute la clientèle que les religieux français seront obligés d'abandonner, faute de ressources et de protection, et la génération prochaine saura l'allemand et l'italien, mais ne parlera plus le français. Les progrès antifrançais sont terribles et marchent à pas de géant.

C'est folie de croire que les élèves iront apprendre le français chez des professeurs laïques ; ils iront chez les religieux étrangers ; ils cesseront ainsi d'être notre clientèle commerciale et la nation, qui les aura comme *protégés*, s'en servira, à l'occasion, pour se faire donner des concessions de chemin de fer, de mines, de travaux, voire de pays. C'est ainsi que, dans vingt-cinq ans, ce pays où la France régnait en maîtresse depuis six cents ans sera partagé entre l'Europe, à l'exclusion de la France.